

A l'aube de l'échéance historique du 24 novembre 2013, une bonne partie des habitants du Jura-Sud compte plus que jamais sur la solidarité et le discernement des citoyens de la République et Canton du Jura.

A mes frères du Jura!

C'est en tant que résident de cette partie de mon pays demeurée bernoise, qui m'a vu naître et grandir, que je m'adresse fraternellement à la population du Nord:

Le Jura-Sud, c'est cette région qui a vécu une histoire millénaire commune avec la vôtre. Ce sont ces vallons et ces paysages enchanteurs que rien ne distingue de ceux de vos trois districts; ce sont ces sapins et ces montagnes qui se moquent d'une frontière tracée dans les années septante.

C'est aussi une langue française partagée, avec ses accents régionaux et ses patois. Ce sont ces mêmes querelles de clocher et ces mêmes rivalités villageoises.

Le Jura-Sud, c'est un tissu économique, un savoir industriel, une culture et des liens sociaux qui l'unissent à votre canton; des racines communes et un amour réciproque pour ce territoire qui est cultivé de part et d'autre de la Roche Saint-Jean.

C'est aussi ces quelque dix mille citoyens qui, à l'instar de mes parents, ont glissé un oui dans les urnes le 23 juin 1974, permettant ainsi la création d'un canton du Jura qui garde une dette morale envers sa partie méridionale.

Le Jura-Sud, ce n'est pas cette dizaine d'énergumènes qui salissent votre canton avec mépris et muflerie, l'assimilant à la mafia ou l'incarnant sous les traits d'une sorcière lui tendant une pomme véreuse.

Ce n'est pas ce jeune fanatique qui déclare sottement préférer être représenté par un Oberlandais que par un francophone autonomiste. Ce n'est pas cet ancien séparatiste aigri, pétri de rancœur et assoiffé de vengeance qui clame stupidement que le Jura est une république bananière. Cette région ne se réduit pas non plus à l'inertie mentale de cet habitant de Moutier qui affirmait récemment que s'ils n'étaient pas contents, les séparatistes du Jura méridional n'avaient qu'à déménager dans le Jura.

Le Jura-Sud, c'est aussi des gens qui ont envie de participer à l'étude conjointe des contours de ce que serait une nouvelle entité romande. Des gens qui pensent que leur avenir pourrait être mieux assuré et défendu au sein d'une région forte dans laquelle ils pèsent de tout leur poids dans les décisions politiques.

Je suis fier de me sentir appartenir à ces Jurassiens qui se battent pour leurs valeurs et qui souhaitent partager leur destin. Je suis fier de crier tout haut que je voterai oui et d'encourager mes frères du Jura à faire un choix identique le 24 novembre prochain!

Message porteur d'espoir, le point de vue de l'Imérienne Anne Baume

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2862 • abonnement annuel: 90 fr. • 24 octobre 2013 • Paraît le jeudi

Au lieu de...

«Au lieu de... vous feriez mieux de...», tel est le slogan favori des belles-mères envahissantes, des critiqueurs impénitents, des rouspéteurs incurables et des probernois empêtés. Nous l'avons entendu depuis notre plus tendre enfance et il prend, comme les ectoplasmes, des formes multiples.

Ce fut d'abord: «Au lieu de faire un canton de plus, on ferait mieux de n'en faire qu'un pour toute la Suisse.» Aux fédéralistes de choc qui nous proposaient cette sornette, nous répondions pour rire: «D'accord, à condition qu'il s'appelle JURA.» Ils rétorquaient en général qu'on ne pouvait pas causer avec des c... pareils. Ce qui n'était pas faux.

Une version un peu modifiée disait: «Au lieu de faire un canton de plus, on devrait supprimer toutes les frontières.» Les mêmes avaient tous des murs¹ ou des haies autour de leur jardin. Il va de soi qu'opposer une idée totalement irréaliste (et stupide au demeurant) à un projet concret constitue une occasion manquée de se taire.

Une autre formule connut son heure de gloire: «Pourquoi créer un nouveau canton à l'heure de l'Europe unie?» Cela sous-entendait que «l'avenir» appartenait aux regroupements (fusions d'entreprises, de communes, de provinces, de pays), jusqu'au jour où il ne resterait plus qu'UNE société et UNE république universelle. Vision cauchemardesque, si l'on y réfléchit une seconde, car qui déciderait dans un tel monde?

L'Europe ne faisant plus recette, on a trouvé autre chose: la mondialisation. «A quoi sert de modifier deux cantons à l'heure de la mondialisation?» Cette sottise

a été reprise par Anne-Caroline Graber. Elle repose sur une confusion, volontaire ou non, entre deux niveaux de réflexion et de décision. Le fait que les échanges de biens soient devenus plus internationaux n'implique pas que les cadres politiques traditionnels soient obsoletés. Bien au contraire: ils sont le contrepoids indispensable aux changements économiques.

Evidemment, quand on veut faire le pignouf et jouer à celui (ou celle) qui se concentre sur les problèmes universels et ne s'abaisse pas aux choses minablement locales, histoire d'épater les ploucs dont on aura besoin tout de même pour se faire réélire, ça fait bien de paraître mépriser les petites créatures ringardes que sont les cantons. On se pare des plumes du paon... et on en a la cervelle. Imaginons quelqu'un disant: «A l'heure où tout le monde prend l'avion, à quoi bon entretenir les routes?» Eh bien, l'argument de la «mondialisation» est aussi bête que ça.

La dernière trouvaille a été avancée par un jeune homme de Champoz²: «Au lieu de faire un canton du Jura uni, on ferait mieux de créer une grande région bilingue avec Bienne et le Seeland.» On aura noté qu'on vient de passer du kran kanton pilinke à la petite région bilingue.

Et en quoi consisterait cette «région»? Quels seraient ses pouvoirs? Aurait-elle le statut de canton? Pourrait-elle légiférer? Sortirait-elle du canton de Berne? Car de deux choses l'une: ou bien cette «région» réclame des pouvoirs qu'elle ne peut obtenir qu'en se séparant du canton de Berne, ou bien c'est un bidule à parlottes qui ne sert à rien. On sent bien que ce jeune homme a oublié d'y réfléchir avant d'en parler.

Ce qui est curieux malgré tout, c'est le besoin d'évacuer la question «par le haut», en invoquant la suppression des cantons, l'Europe unie ou la mondialisation. Chacun de ces éléments a pour effet une responsabilité diminuée pour le

citoyen, puisque les décisions étant prises à des niveaux plus élevés, il y prend moins part. La même idée est sous-jacente au slogan du «grand canton» valant mieux qu'un petit. Elle est digne d'attention, car elle renvoie à une émotion profonde, celle du défaitiste, du complexé, du serf, du perdant, qui compte sur autrui pour le «protéger» et non pas sur sa valeur pour se débrouiller.

Le résultat, c'est que les geignards, ceux qui accusent sans cesse les autres de leurs malheurs, qui répètent que «c'est dégueulasse et

on se fait toujours avoir», ceux-là sont les premiers à s'esquiver quand ils pourraient prendre des responsabilités. Pour tout dire, c'est l'exact contraire de la démocratie directe et vivante telle qu'il faut l'aimer.

● Alain Charpillot

¹ Mark Twain a relevé l'inutilité de certains murs, en particulier ceux des cimetières, puisque «ceux qui sont dedans n'en peuvent pas sortir et ceux qui sont dehors n'y veulent pas entrer.»

² Cf. «Le Quotidien Jurassien» du 17 octobre 2013.

«Si j'étais Jurassien bernois, je dirais OUI le 24 novembre. Quand je suis à Coeuvre ou quand je suis à Reconvilier, je me sens chez moi. C'est la même langue, les mêmes traditions, c'est la même histoire surtout. Les mentalités – en ce qui concerne les racines –: mais nous avons les mêmes! Et je pense que dans trente ou quarante ans, si on arrive à faire ce canton du Jura, on se dira: mais pourquoi on ne l'a pas fait plus tôt.»

José Ribeaud, ancien journaliste à la «RTS» et à «La Liberté», Berlin (RJB, 10 octobre 2013).

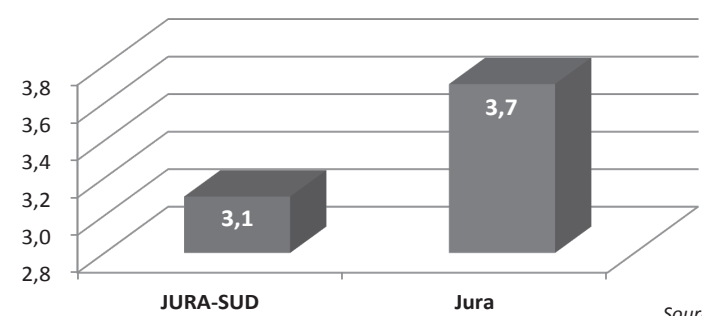
LE SAVIEZ-VOUS ?

En matière d'action sociale, le canton du Jura offre un grand éventail d'interventions en faveur de la petite enfance, de la jeunesse, de la vieillesse et du handicap. Il est le seul canton à apporter un soutien financier aux crèches et aux familles de jour plus important que celui des communes. En 2012, la répartition du financement public des crèches dans le Jura était de 72 % pour le canton contre 28 % pour les communes. Dans le canton de Berne, la part est de 50 % pour le canton et de 50 % pour les communes.

Selon les chiffres publiés par la Confédération, il y avait en 2008 dans le Jura 3,7 crèches et garderies pour mille enfants âgés de moins de 7 ans; il y en avait 3,1 dans le canton de Berne.

Si les Jurassiens du Sud acceptent de confier l'élaboration de l'étude de nouveau canton romand à une assemblée constituante paritaire nord-sud, cette dernière pourra énoncer les grandes lignes de sa politique en matière d'action sociale.

Nombre de crèches et de garderies d'enfants, pour mille enfants âgés de moins de 7 ans, en 2008



Source : OFS



Histoire

300 ans de Bellelay

L'abbaye de Bellelay fêtera ses 300 ans en 2014. Des améliorations doivent être apportées à cette église chargée d'histoire et de symboles grâce à des aménagements architecturaux qui permettront de développer l'utilisation culturelle et touristique, dans le Jura-Sud, de ce site classé monument historique. Le coût total des travaux, soit 600000 francs, sera entièrement financé par la part au Fond de loterie du Conseil du Jura bernois.

Finances

Baisse fiscale

Le projet de budget 2014 de l'Etat jurassien prévoit un excédent de charges de 5,5 millions de francs. Ce résultat intègre notamment les entrées en vigueur de la révision fiscale et de la nouvelle loi sur la caisse de pensions. Le frein à l'endettement est respecté sans dissolution de réserves, grâce à des efforts importants réalisés tant au niveau des charges courantes que des investissements.

Les produits progressent de 3,1 % ou de 27,1 millions de francs, en dépit des effets de la révision fiscale visant notamment à une harmonisation entre couples mariés et concubins. Les incidences financières totales de ce projet de loi, dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2014, s'élèvent à environ 7 millions. Cette variation, correspondant à une déduction supplémentaire de 3500 francs pour les contribuables mariés, est toutefois plus que compensée par les autres impôts.

Ces recettes supplémentaires permettent de faire face à l'augmentation des aides financières à verser à des tiers sous forme de subventions, qui représentent une variation globale de 22,8 millions expliquée principalement par les domaines de la santé, du social et de l'agriculture.

Les investissements ont été revus et plafonnés à 38,5 millions de francs en fonction de l'avancement des projets et également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagements de routes cantonales), les bâtiments (aménagement de la prison, divisions santé-social-arts et commerciale) et l'informatique. Les subventions d'investissements affichent un montant comparable aux prévisions 2013.

Les niveaux supportables de la dette (335 millions) et des charges d'intérêts (6,7 millions) prennent en considération l'assainissement de la caisse de pensions.

Afin d'accroître la marge financière de l'Etat à l'avenir, le gouvernement réexamine actuellement les prestations fournies par l'administration dans le cadre de la démarche OPTI-MA. Il proposera des mesures dont les premiers effets sont attendus pour soutenir les comptes 2014.



Message porteur d'espoir

« Je vous entendez rêver / Douce comme rivière / Je vous entendez claquer / Comme voile du large / Je vous entendez gronder / Comme chute en montagne / Je vous entendez rouler / Comme baril de poudre / Je vous entendez monter / Comme grain de quatre heures / Je vous entendez cogner / Comme mer en falaise / Je vous entendez passer / Comme glace en débâcle / Je vous entendez demain / Parler de liberté. » (*Les gens de mon pays*, Gilles Vigneault.)

Jurassienne d'origine et de cœur, c'est avec émotion mais aussi un profond sentiment de respect que je m'exprime par rapport à la question du 24 novembre. J'ajoute que je suis très heureuse de pouvoir le faire ici, dans ce coin de pays qui m'a vue naître, grandir, et dans lequel j'ai choisi de vivre.

L'émotion est présente dans cette campagne, celle de nos adversaires, la nôtre aussi. Je me dis parfois qu'il serait bien de s'en détacher, car la Question jurassienne n'est pas forcément liée à l'histoire personnelle de chacun.

L'exercice d'objectivité, même s'il n'est pas évident, est pourtant nécessaire afin que le plus grand nombre soit informé correctement et prenne la mesure de l'importance de l'enjeu pour le devenir de notre région.

Enthousiasme, ouverture et confiance

Il m'est cependant difficile d'aborder la question sans revisiter le passé, alors permettez-moi un bref coup d'œil dans le rétro... Bien que je n'aie vécu qu'une petite partie de l'histoire jurassienne, je me souviens avoir été très impressionnée par le formidable élan du peuple jurassien lors de la création de son canton, le Jura libre. Je me souviens de cette expression chargée d'espoir, résolument tournée vers tous les possibles. Je n'étais pas bien grande à l'époque mais cela m'a profondément marquée et aujourd'hui, malgré un contexte totalement différent, c'est avec ce même élan que je souhaite m'impliquer pour le OUI.

Un OUI d'enthousiasme pour tout ce qu'il peut y avoir à rêver, à débattre, à construire. Un OUI d'ouverture qui saura démontrer ses capacités d'écoute par rapport aux besoins et aux envies de chacun. Un OUI de confiance, prêt à laisser les craintes et les doutes s'exprimer pour mieux les dissiper.

Relever le défi

La voie proposée par nos gouvernements respectifs me semble

courageuse et juste. On ne nous impose pas de solution toute faite, on ne nous vend pas une nouvelle maison clé en main. Nous pouvons librement choisir d'entrer dans un processus dans lequel nous aurons, en cas de OUI, la parole et les outils pour élaborer un projet de canton nouveau. C'est là toute la force de l'enjeu de cette votation et il convient de relever ici que la démocratie est infiniment précieuse pour qui veut prendre son destin en main, valablement.

C'est le cas je veux le croire des gens d'ici, des gens que je connais comme entreprenants, inventifs et solidaires. Attachés à leur région et soucieux du développement de leurs infrastructures, ils sauront relever le défi avec pertinence, réflexion et maturité. C'est avec force que je défends l'idée que toutes ces qualités humaines méritent de s'exprimer dans un projet d'envergure.

Un projet riche de sens

Santé, formation, économie, je ne sais pas comment ces thèmes évolueront au lendemain du 24 novembre, que ce soit le OUI ou le non qui l'emporte. Je constate toutefois qu'en cas de OUI, les Jurassiens et les Jurassiens bernois travailleront sur un pied d'égalité au sein de l'assemblée constituante, ce qui représente un gage de réussite pour que les intérêts de chacune des deux parties soient pris en compte. C'est une garantie indéniable pour que le projet de nouveau canton puisse être accepté, ou pas, en toute connaissance de cause.

En me projetant encore plus loin dans le processus, je constate aussi qu'au sein d'un nouveau canton, le poids politique du Jura bernois serait multiplié par huit. Comment, dès lors, manquer une pareille opportunité? Quels risques y a-t-il à s'intéresser à y réfléchir? J'ai la conviction que notre région a tout à gagner dans ce processus. Indépendamment du résultat, l'énergie déployée la renforcera.

Alors ne manquons pas ce rendez-vous avec l'histoire, intéressons le plus grand nombre à se prononcer, les jeunes en particulier. Le projet est riche de sens, l'aventure promet d'être intense. Le message est clair, porteur d'espoir pour l'avenir. Impliquons-nous sans ménagement dans ce qui pourra devenir peut-être notre canton libre.

● Anne Baume

(Allocution prononcée à l'occasion de l'assemblée de la Fédération du Mouvement autonomiste jurassien de Courtelary qui s'est tenue le mardi 24 septembre 2013 à Saint-Imier.)



Scène de liesse lors de la création du canton du Jura, 23 juin 1974 à Delémont.



Le véritable enjeu du 24 novembre

L'analyse objective de l'exercice démocratique auquel sont conviés les Jurassiens des deux cantons le 24 novembre conduit aux conclusions suivantes :

1. Un débat ouvert, apaisé et constructif au sein d'une assemblée constituante ne représente aucune menace pour la région. Placé sous l'égide de la Confédération et des cantons de Berne et du Jura, il est au contraire porteur de promesses d'avenir, dont celle de résoudre la Question jurassienne.

2. Une assemblée formée paritairement d'élus des deux régions, présidée par une personnalité du Jura bernois, assure à ce dernier le plein respect de son point de vue. Quant au Jura-République, l'expérience de la souveraineté cantonale reste le meilleur gage de sa capacité à un dialogue politique équilibré avec son voisin.

3. Le Jura bernois et la République et Canton du Jura comptent des responsables politiques aptes à hisser le niveau de la discussion là où il doit être, c'est-à-dire au-dessus des rancœurs et des divisions du passé. Les intérêts de la région seront défendus avec la même vigueur de part et d'autre de l'actuelle frontière cantonale.

4. Au bout de la discussion, on aura ouvert une porte à la solution du conflit Berne-Jura, cela sans préjuger de la sanction ultérieure des populations concernées. Au surplus, on aura exploré et valorisé de nouvelles perspectives de coopération interjurassienne si la divergence du choix final devait s'imposer.

5. Le refus d'entrer en matière pour des raisons contraires au bon sens démocratique débouchera sur la relance de la Question jurassienne. Il favorisera en effet la mise en œuvre du vote communaliste tel que l'ont prévu les deux cantons, vote qui conduira inévitablement au démantèlement du Jura bernois.

Déposons un « OUI » lucide et déterminé dans l'urne le 24 novembre.

Communiqué de presse du Comité de campagne « Un Jura nouveau » du 7 octobre 2013.

Diffusion : Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

« Aujourd'hui, les chiffres sur l'augmentation du nombre d'entreprises montrent que le canton du Jura s'en sort bien, même en comparaison romande et suisse. Le pouvoir cantonal de proximité est une force indéniable.

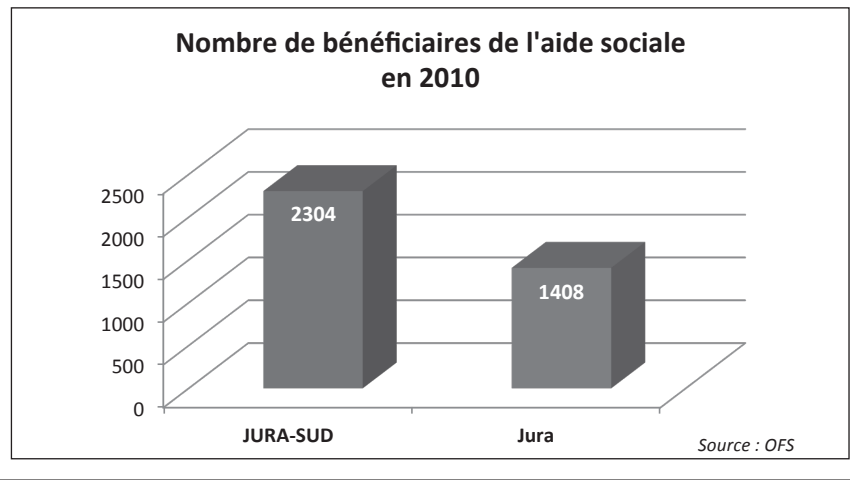
Pour une branche comme La Poste et Car Postal, c'est l'Etat cantonal qui définit les transports publics et les lignes de bus. C'est plus intéressant pour les gens de discuter avec un Etat à la mesure de la région plutôt qu'avec des fonctionnaires technocrates en dehors. J'y vois un avantage concret pour les travailleurs. De la même manière, si un office de poste ferme à Bellelay, les gens des Genevez y seront plus sensibles que des habitants de Münchenbuchsee. C'est une chance pour la région. Même petit, un canton a une influence qu'une institution comme le Conseil du Jura bernois n'a pas. »

Loïc Dobler, Glovelier, député (« Le Quotidien Jurassien », 22 août 2013).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si le taux de chômage est légèrement plus élevé dans le canton du Jura que dans le Jura-Sud, il n'est de loin pas le seul indicateur à prendre en considération. Le taux d'aide sociale, par exemple, est un indicateur important de la « pauvreté » d'une population.

En 2010, le Jura-Sud, en dépit d'une population inférieure au canton du Jura (51796 habitants dans le Jura-Sud en 2012 et 70542 habitants dans le Jura), comptait 2304 bénéficiaires de l'aide sociale contre 1408 pour le canton du Jura.



Plus forts unis que divisés

Oui le 24 novembre

www.unjuranouveau.ch

Prouesses oratoires (2)

Le Jura Libre publie ci-après un petit florilège des perles oratoires entendues ou lues çà et là ces derniers mois.

Pour certains défenseurs d'un Jura-Sud bernois, l'échéance du 24 novembre 2013 a donné lieu à quelques paroles tantôt pitoyables, tantôt édifiantes. En voici un second extrait que nos fidèles lecteurs apprécieront à sa juste valeur. (LG)

* * *

« Berne est confronté à un problème de taille : d'abord, sa capacité économique est nettement inférieure à la moyenne suisse (77 %). Et même avec le milliard que le canton touche par le biais de la péréquation, sa capacité financière reste nettement plus faible (85 %). »

Professeur Urs Müller (ancien économiste en chef de l'institut BAK Basel Economics SA), 14 mars 2013.

* * *

« Les dépenses n'ont cessé d'augmenter, de 3 % par an durant les derniers dix ans. C'est d'autant plus alarmant que le canton n'a pas, en raison de sa faible capacité économique, la force de financer les prestations qu'il commande au niveau actuel. »

Alexandre Schmidt, directeur des finances (PLR) de la ville de Berne, 8 avril 2013.

* * *

« La maxime *jedem Tälli sys Spitäli* (à chaque petite vallée son petit hôpital) est révélatrice. La semaine dernière, Santésuisse a classé Berne au dernier rang des hôpitaux les plus rentables, en raison de leur trop grand nombre. »

Albertine Bourget, journaliste au quotidien «Le Temps», 8 avril 2013.

* * *

« Une autre préoccupation est la situation financière difficile du canton. L'argent manque, c'est une situation qui n'est pas évidente. »

Christoph Neuhaus, UDC, président du Gouvernement bernois, 3 juin 2013.

* * *

« Je crains que le + soutenu par tant de personnes et de partis s'avère être un hochet de plus pour

amuser quelques politiciens du Jura bernois une fois que l'enterrement de la question jurassienne sous l'angle de la réunification aura enfin été officiellement célébré. Le récent sondage a montré que la population s'accommodait très bien du statu quo tout court, qui est en parfaite adéquation avec la Constitution et les besoins de notre minorité. La politique exige la clarté et une certaine cohérence. Si l'on veut franchement plus de compétences, il faut avoir le courage de créer un nouvel Etat, il n'y a pas de place pour un statu quo + dans la Constitution bernoise (et c'est très bien ainsi). »

Manfred Bübler, UCD, candidat au Gouvernement bernois.

* * *

« Le statu quo+ est irréaliste. Les révolutionnaires qui prônent cette piste vont nous mener dans l'impasse. Je sais qu'on ne peut pas obtenir plus de compétences pour le Jura bernois au sein du canton de Berne. J'ai fait partie de la commission qui a planché sur la loi sur le statut particulier, et je peux vous dire qu'on a obtenu le maximum de ce qui était possible. Cette piste est donc une vue de l'esprit. »

Sylvain Astier, ancien député PRJB au Grand Conseil bernois.

* * *

« Inutile de nourrir l'ombre d'un regret, eu égard à la méfiance teintée de jalousie de la majorité alémanique. (...) Le Jura bernois a obtenu le maximum dans ce dossier ! Ne réveillez pas un Suisse allemand qui dort ! »

Mario Annoni, La Neuveville, ancien conseiller d'Etat bernois, 16 juin 2004.

* * *

« L'Hôpital du Jura bernois fonctionne bien pour l'heure. Mais cela reste fragile, comme l'ensemble des systèmes hospitaliers. (...) Mais si un hôpital est amené à disparaître, ce sera d'abord par rapport aux conditions du marché. »

Philippe Perrenoud, conseiller d'Etat bernois, 14 août 2013.



Une affaire de cœur et de raison

Fausse affirmations

Dans une récente émission radio, Jean-Pierre Graber a prétendu que le vote sur le projet de Constitution concernerait le Jura bernois et le canton du Jura pris en un seul bloc (une seule circonscription), prétendant que les anciens districts du Sud seraient alors mis en minorité. C'est faux ! Si une assemblée constituante est élue et fournit ses conclusions, la sanction finale sera prise séparément, le Jura bernois conservant sa pleine liberté de choix.

M. Graber poursuit sur sa lancée en affirmant, ceci étant la conséquence de cela, qu'un « OUI » pour voir n'est politiquement pas possible. C'est faux ! Le Gouvernement bernois lui-même écrit le contraire dans son message aux électrices et électeurs (page 9). Il est tout à fait permis au Jura bernois d'accepter sans engagement le dialogue portant sur la création éventuelle d'un nouveau canton.

De son côté, Francis Daetwyler voudrait faire croire que les citoyennes et citoyens du Jura bernois se prononceraient sur la création d'une entité cantonale à six communes ! Le Gouvernement bernois, qui n'en est pas à une contradiction près, dit la même chose dans son message au corps électoral. Or, c'est faux ! Les constitutionnalistes consultés indiquent que l'assemblée constituante n'est nullement tenue de donner suite aux propositions de l'AIJ.

S'agissant du statut particulier du Jura bernois, le Conseil exécutif affirme qu'il « n'existe aucune garantie que la région bénéficie d'un tel statut au sein d'un nouveau canton. » C'est faux... et c'est vrai ! En effet, cette région a besoin d'un « statut particulier » alors qu'elle ne pèse que 5 % dans un canton alémanique ; la béquille ne se justifie plus pour une région qui représenterait les 45 % de la population d'un nouveau canton et en partagerait les pouvoirs souverains sur pied d'égalité !

Déposons un « OUI » perspicace et volontaire dans l'urne le 24 novembre.

Communiqué de presse du Comité de campagne «Un Jura nouveau» du 12 octobre 2013.

Diffusion : Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

« Le 24 novembre, c'est un choix important pour l'avenir. La possibilité de mettre en place un nouveau canton romand et d'être considéré en Suisse occidentale. C'est une opportunité unique, à partir de l'expérience des deux régions, de créer une organisation structurelle adaptée à nos besoins. Il ne s'agit pas d'une réunification, car on n'intégrerait pas les structures d'un autre canton. On partirait d'une base libre pour construire ensemble quelque chose de nouveau. (...) »

Pour ce qui est du statu quo+, j'ai fait partie du groupe de travail et je peux vous dire qu'il n'y a rien de « + » là-dedans. Les quatorze propositions ne donnent aucune compétence supplémentaire à la région. Et c'est logique, car le cadre est figé. Il s'agirait juste d'améliorer un peu le fonctionnement du CJB. Tant mieux, mais ce n'est pas ce que j'appelle avoir davantage de compétences. »

Pierre Mercerat, maire de Court («Le Quotidien Jurassien», 3 octobre 2013).

Economie

Relations avec la Chine

Les cantons de Bâle-Ville et du Jura unissent leurs efforts en mettant en place la *China Business Platform* afin de faciliter et d'intensifier les échanges économiques entre la région et la Chine. Une des premières actions est de mettre sur pied un voyage d'affaires pour les entrepreneurs bâlois et jurassiens.

La *China Business Platform* analyse les chances et les risques des PME bâloises et jurassiennes qui veulent développer leurs affaires avec le marché chinois. Elle offre des services consultatifs gratuits et organise annuellement un voyage d'affaires en Chine. Inversement, elle accueille les entrepreneurs chinois et facilite leurs premiers pas dans la région du nord-ouest de la Suisse. Un espace dans le parc technologique de Bâle propose des locaux, des conseils et un réseau de partenaires. Ces prestations soutiennent les activités de BaselArea qui est essentiellement responsable des implantations d'entreprises.

Patrimoine

Evangélaire et crosse à Zurich

Dans le cadre d'une exposition d'envergure consacrée à Charlemagne, le Musée national suisse présente l'Evangélaire de Saint-Ursanne, pièce majeure du Fonds ancien de la Bibliothèque cantonale jurassienne.

Cet évangélaire, ou livre des quatre Evangiles, réalisé entre 870 et 900 à l'abbaye de Saint-Bertin, dans le nord de la France, est remarquable pour ses canons de concordance enluminés, qui renvoient aux mêmes passages cités dans les quatre Evangiles. Le manuscrit occupe une belle place dans l'exposition Charlemagne et la Suisse, qui vient d'ouvrir ses portes au Musée national suisse de Zurich. A l'aide d'objets prestigieux prêtés par des institutions suisses et étrangères, cette rétrospective présente les progrès à mettre au crédit du célèbre empereur Charlemagne, dans les domaines de l'éducation, de l'art, de l'architecture et de la religion. L'Evangélaire de Saint-Ursanne y côtoie quelques autres objets en provenance du Jura, comme la crosse de saint Germain, habituellement exposée au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.

Dans le cadre du projet de constitution d'une bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse, ce prestigieux codex a été numérisé en 2005 et est accessible en ligne à l'adresse www.e-codices.ch.

Exposition

14^e supermarché de l'art

Le 14^e supermarché de l'art a lieu à Soleure (Rothus Halle, Schöngrünstrasse 2) du 8 novembre 2013 au 5 janvier 2014. Chaque année, il attire plus de 30000 personnes. Il présentera plus de 5000 œuvres originales réalisées par 80 artistes en provenance de 9 pays. Vernissage : jeudi 7 novembre à 18 heures.

<http://www.maj.ch>

Pluie de médailles

L'édition 2013 du Concours suisse des produits du terroir s'est terminée par la remise de 240 médailles aux meilleurs producteurs du pays, dans le cadre du Marché des terroirs suisses qui s'est tenu à la Fondation rurale interjurassienne, à Courtemelon. Les concurrents du canton du Jura ont remporté 52 médailles, suivis de ceux du canton de Vaud (31), de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais (23 médailles pour chacun des trois cantons).

Parmi les médaillés, le jury a distingué les meilleurs produits par catégorie. Pour la région, les lauréats sont les suivants. Catégorie «produits boulangers et pâtisseries»: *Fleur de sureau* et *La Torsadée*, Daniel et Anne-Marie Wenger, Le Noirmont; *Gâteau du Doubs*, Boulangerie Clos du Doubs Yerli SA, Saint-Ursanne. Catégorie «produits carnés»: *Breusi*, boucherie Krebs SA, Bévillard. Catégorie «fruits, légumes, miels, divers»: *Miel de forêt 2013*, Les Vergers de Paplemont, Frédy Schneider, Cornol. Catégorie «boissons alcoolisées»: *Eaux-de-vie de Bourgeons de Sapins*, distillerie Frédéric et Raluca Schneider, Cornol.

Les producteurs recevront leurs diplômes, samedi 7 décembre 2013, à Martigny, dans le cadre du Marché des saveurs.

Economie

Formation pour chômeurs

Les mesures de formation offertes aux demandeurs d'emploi par Styltech et Medhop – les deux entreprises de pratique commerciale jurassiennes – seront groupées à Porrentruy dès le 1^{er} janvier 2014. Le Département de l'économie et de la coopération, par un partenariat renforcé avec la fondation Medhop, entend répondre d'une manière encore plus efficace aux besoins des demandeurs d'emploi issus du secteur commercial, tout en assurant une utilisation plus efficace des moyens mis à disposition par l'assurance-chômage.

L'évolution du marché du travail et des besoins des demandeurs d'emploi nécessite des ajustements réguliers du dispositif de lutte contre le chômage, en particulier des mesures de placement et de développement des compétences mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires. Dans ce contexte, les possibilités d'optimiser la prise en charge des demandeurs d'emploi au sein des entreprises de pratique commerciale jurassiennes ont fait l'objet d'un examen par le Service des arts et métiers et du travail et les entreprises formatrices concernées. L'option de rassembler ces formations à Porrentruy dès 2014 a été retenue d'un commun accord entre toutes les parties.

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71
Courriel: jurallibre@maj.ch

Elle était formidable, il était fort minable

Mis au placard par l'administration bernoise suite à ses déclarations fleuries décrivant l'anatomie intime des autorités prévôtoises, Rösti Pied-Pertuis a paraît-il disjoncté une nouvelle fois lors de la Foire de Châindon. A nouveau complètement «sur Soleure», Cloclo s'en serait pris verbalement en termes fleuris à l'invitée d'honneur: M^{me} Halloween Widmer-Schlumpf, conseillère fédérale et néanmoins félonne PDB ayant trahi Blocher. Le mot d'accueil, charmant, fut en substance: «Tire-toi! T'as rien à foutre ici! Retourne d'où tu viens!» La suite a échappé à notre informateur, Rösti ayant été rapidement éloigné par des proches soucieux d'éviter un nouveau scandale! Faut pas forcer sur l'eau ferrugineuse!

Appel pas vraiment entendu

Parmi les pèlerins ayant rejoint le Pierre-Pertuis lors de la récente manifestation probernoise, nombre d'entre eux s'exprimaient en allemand. C'est que les partis de l'Ancien canton avaient rameuté leurs troupes. A l'image des libéraux qui lancèrent l'appel suivant: «Kommt am 28. September auf den Pierre-Pertuis und unterstützt unsere Berntreuen Freunde!» (Venez au Pierre-Pertuis et soutenez nos amis fidèles à Berne!) Réponse éclairée et publique d'Hansjörg Plüss, un membre du parti: «Wie? Ich soll die alten Kolonialisten Berns unterstützen? Niemals!» (Comment? Je dois soutenir les vieux colonialistes de Berne? Jamais!) Comme c'est bien dit!

Encore la religion

Jean Heyer, le père de Virginie Poppins Heyer, aime le Jura! Il apprécie en particulier la ville de Delémont, son ambiance, les terrasses de ses établissements où il lui arrive souvent de s'installer pour bouquiner. Interrogé par l'un de ses proches sur les raisons qui, paradoxalement, l'incitent à soutenir sa fille dans son combat anti-jurassien, poussé dans ses derniers retranchements, M. Heyer a fini par avouer: «L'idée d'être gouverné par des catholiques m'insupporte!» On en est là!

Pauvre Wesley

Vorbourg est fâché contre l'informateur qui lui a signalé le panneau indicateur orthographiant incorrectement le nom du village des Reussilles. Accusé injustement d'analphabétisme, Wesley Mercerat, responsable à l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, n'y est pour rien. Votre serviteur apprendra ainsi à se méfier des courriers anonymes rédigés sur le papier officiel de l'administration cantonale bernoise.

Les jetons de la discorde

N'ayant aucune raison de mettre en cause la bonne foi du webmestre du Syndicat des enseignants du Jura bernois, votre serviteur a repris fidèlement l'histoire des jetons de présence contée sur le

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

site Facebook syndical (*Le Jura Libre* du 3 octobre 2013). Pour mémoire, la vigie des enseignants au Grand Conseil prétendait que, pour toucher un dernier jeton de présence, trois députés UDC avaient timbré après que la séance du Parlement bernois eut été levée.

Cette «information» a fait réagir l'un d'eux qui exige la parution de la mise au point qui suit.

«Fausse accusation relayée: droit de réponse.

Dans un article publié le 3 octobre, Vorbourg reprend une accusation publiée sur une page Internet selon laquelle j'aurais timbré pour toucher un jeton de présence à 13 h 50 le mercredi 11 septembre 2013 au Grand Conseil alors que la séance avait été levée peu avant. Cette affirmation est totalement fausse. En effet, je n'ai ni timbré, ni encaissé de jeton de présence pour l'après-midi en question.»

● Manfred Bühler
député, Cortébert

Dont acte! Soucieux de rétablir toute la vérité et rien que la vérité, *Le Jura Libre* a demandé au secrétaire de l'UDC-JB ce qu'il en était de ses deux collègues, Anne-Caroline Graber et Etienne Klopfenstein. M. Bühler a refusé de nous aider à faire toute la lumière sur cette affaire. Il est vrai que les députés concernés ont admis publiquement avoir timbré hors délai. L'un «pour confirmer sa présence au Rathaus sans recevoir son indemnité» (sic!), l'autre parce qu'elle trouve cela assez normal. Quand on est pris la main dans le sac, il faut bien se justifier.

● Vorbourg

ET TOUT CECI EST VRAI

Le gouvernement de Nidwald va prochainement évaluer la possibilité de supprimer l'enseignement du français à l'école primaire. En 2005, le Parlement nidwaldien avait déjà approuvé une telle suppression avant de revenir sur sa décision deux ans plus tard en raison de l'harmonisation scolaire qui prévoit, en Suisse alémanique, l'enseignement de l'anglais dès la troisième année et celui du français dès la cinquième année.

Dernièrement, un comité regroupant des représentants de tous les partis du canton de Lucerne a, de son côté, lancé une initiative populaire exigeant qu'une seule langue étrangère soit à l'avenir enseignée à l'école primaire dans ce canton de la Suisse centrale. Implicitement, c'est le français qui passerait à la trappe.



Les secrets de la verrerie de Roches

L'Office de la culture et sa section d'archéologie et paléontologie publient un nouvel ouvrage consacré à un site jurassien mis au jour sur le tracé de l'autoroute A16, intitulé *Rebeuvelier – La Verrerie, redécouverte d'un passé préindustriel*.

Ce gisement, dont le *Cabier d'archéologie jurassienne* 35 se fait l'écho, est d'importance: il s'agit en effet du premier site de production de verre fouillé à l'échelle de l'Europe centrale pour le XIX^e siècle.

Le secteur de la demi-jonction de Choindez, entre le futur tunnel de Choindez au nord et celui de la Roche Saint-Jean au sud, a fait l'objet de fouilles archéologiques menées en 2004 et 2005. Ces recherches ont révélé divers bâtiments de la verrerie dite de Roches, sur la commune de Rebeuvelier, en activité au XIX^e siècle. L'étude scientifique de ces infrastructures et des objets récoltés a permis de mieux définir la production et le développement de l'activité verrière dans la région, mais aussi d'établir un lien chronologique entre les ateliers plus anciens implantés sur le Doubs ou dans le Jura-Sud et les ateliers de Moutier, encore en activité de nos jours.

Les infrastructures découvertes sont la halle de fusion et le moulin. Pour la halle, le travail s'organisait autour de sa pièce maîtresse: le four de fusion proprement dit. Des fours auxiliaires étaient regroupés par fonction sur le pourtour de la halle (four à sécher le bois, fours à fritter, fours à attremper, fours à recuire et fours à étendre). L'évolution architecturale des fours témoigne de l'adoption, tour à tour, des innovations technologiques développées en France, en Angleterre ou en Allemagne, mais le bois restera le seul combustible utilisé jusqu'à la fin de l'exploitation. Pour le moulin, une utilisation en lien avec la préparation des matériaux a été avancée.

Etablie en 1797, l'entreprise éteint définitivement ses fours en 1867.

La production, sans doute assez diversifiée à ses débuts, paraît amorcer dès 1818 une spécialisation dans le verre plat. Et cela sous l'impulsion de Célestin Chatelain (ou Châtelain) qui, à partir de 1842, dédoublera les ateliers de Rebeuvelier en fondant la verrerie de Moutier.

*Evéquo*z Emmanuelle, Babey Ursule et al. «Rebeuvelier – La Verrerie, redécouverte d'un passé préindustriel». Office de la culture et Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, 2013, 368 p., 190 fig., 70 pl., 1 dépliant («Cabier d'archéologie jurassienne 35»).

Cet ouvrage peut être commandé auprès de la Société jurassienne d'émulation, rue du Gravier 8, CH-2900 Porrentruy 2.

ET TOUT CECI EST VRAI

L'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (UCI) compte une petite centaine de membres dans sa section régionale du Jura bernois. Lesquels ont été «sondés» en vue de la votation du 24 novembre 2013. Seuls 45% d'entre eux ont répondu au sondage: 10% se sont prononcés pour le OUI, 76% pour le NON, 14% se sont dits indécis. Ce qui signifie que 34 entrepreneurs seulement sur les plus de huit cents que l'UCI invite à son prochain débat du 4 novembre 2013 sont partisans du NON. Etonnamment, ces détails n'apparaissent pas dans les articles de presse qui mentionnent ce sondage et qui concluent que «76% des chefs d'entreprises, des entrepreneurs et des artisans de la région voteront non le 24 novembre». Malhonnête et très peu professionnel!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Indicateur important de la «pauvreté» d'une population, le taux d'aide sociale est à mettre en parallèle avec le taux de chômage. Selon les chiffres 2010 de l'Office fédéral de la statistique, pas moins de 4,5% des habitants du Jura-Sud étaient au bénéfice de l'aide sociale. Dans le canton du Jura, c'est une réalité que connaissaient 2% des habitants.

La publication de tels chiffres n'a pas pour but premier de faire accroire qu'une région s'en sort mieux que l'autre. Elle permet toutefois de démontrer qu'en bénéficiant de la souveraineté, en étant maître de son propre destin, il est possible de définir des politiques économiques et sociales adaptées à sa région.

